Accord CE/Saint Marin: accord de coopération et d'union douanière suite à l'élargissement 1995

1997/0022(AVC) - 03/06/1998

La Commission a adopté à l'unanimité le projet de décision portant sur le Protocole à l'accord de coopération et d'union douanière entre la Communauté à douze et la république de Saint-Marin. Compte tenu des effets du dernier élargissement, il s'agit d'un acte dû puisque le protocole en question est l'instrument juridique pour faire accéder l'Autriche, la Finlande et la Suède à l'accord de coopération dont la procédure de ratification était en cours au moment de l'adhésion.